



**Soutien et remédiation: de vrais moyens pour la réussite de tous les élèves**

## Programme de la journée d'étude:

- 9h-9h30 : Accueil
- 9h30-10h30 : Intervention Avenir Dysphasie Provence
- 10h30-12h00 : Débat
- 12h00-14h00 : Apéritif/repas
- 14h-15h00 : 2ème Intervention Avenir Dysphasie Provence
- 15h00-16h00 : Débat
- 16h-17h00 : Conclusion/feuilles de présence

## Suppression du samedi matin... Ou comment travailler plus en autant d'heures ?

Le Se-Unsa et le Sgen-Cfdt ont signé le «relevé de conclusions commun pour la réutilisation des heures supprimées le samedi matin, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages à l'école primaire», le Snuipp réservant sa signature... (Rappelons que les autres syndicats, dont la Cgt avaient refusé de signer le "protocole de discussion" mis en place par Darcos)... Dans le tableau ci-dessous, nous donnons le détail de la nouvelle répartition horaire.

Aujourd'hui		Demain	
Semaines travaillées	36	Semaines travaillées	36
Nombre d'heures de classe/semaine	26	Nombre d'heures de classe/semaine	24
Nombre d'heures de classe/an	936	Nombre d'heures de classe/an	864
Conseils d'école	6	Conseils d'école	6
Concertations IEN	12	Animations pédagogiques et Formation	18
Concertations internes	18	Heures de travaux en équipes pédagogiques et relations avec les parents	24
		Heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant	60
<b>Total annuel</b>	<b>972</b>	<b>Total annuel</b>	<b>972</b>

Pas de réduction du temps de travail pour les enseignants des écoles, rien de nouveau depuis 40 ans !

Le temps de service demeure à 27 heures ; il peut en réalité aller jusqu'à 28h30 puisque l'accueil des élèves est assuré 10 min avant les cours chaque demi-journée.

Par contre, une annualisation plus importante du temps de travail. Il est à noter que ce "protocole" très flou, renvoie de multiples décisions au terrain et/ou aux IEN, dont le rôle est renforcé. C'est lui qui validera en effet ou non les décisions prises par les enseignants en ce qui concerne le repérage des élèves en difficulté. Ceci augure mal de l'égalité de traitement et renforce le poids de la hiérarchie.

D'autres décisions sont renvoyées à des textes réglementaires qui sortiront!...

Il est à noter également que la formation continue des enseignants sera prise (en partie ?) sur les 72 heures d'enseignement supprimées (2 heures par samedi x 36). Six heures supplémentaires (18 au lieu de 12) seront consacrées à des formations courtes.

Le temps de formation dans ce cadre représenterait une journée par an, c'est-à-dire une semaine dans une carrière. A comparer aux 36 semaines auxquelles un enseignant des écoles a théoriquement droit, actuellement. Prémices probables d'une baisse considérable de la Formation Continue sur le temps de travail, en liaison avec la chute brutale de recrutement aux concours.

Pas de réponses réelles sur quelques questions de fond :

- L'allègement des programmes : comment faire en 24 heures un programme prévu sur 26 ?
- La mise en place du dispositif dans les écoles maternelles. Comment va-t-on contraindre des enseignants de maternelle à intervenir en élémentaire, qui paiera les frais de déplacement ?
- Le rôle des directeur-trices reporté à d'autres discussions.
- L'articulation avec les dispositifs institutionnels ou non en place actuellement (études, prise en charge dans le cadre des ZEP...).
- Les zones rurales.
- Les écoles présentant largement plus de difficultés que d'autres.
- Le rôle des Rased. La place des évaluations nationales et des Programmes Personnalisés de Réussite Educative est accentuée.

2 syndicats pour l'instant ont signé, avec empressement, ce "protocole", nous ne voyons pas quelles sont les avancées qu'ils annoncent...

A travers ce texte, tout comme dans les autres mesures avancées, dans un cadre budgétaire contraint, le ministre de l'Education nationale renvoie la prise en charge de la difficulté scolaire en dehors du temps de classe sans en donner les moyens réels aux équipes éducatives.

Si les relations avec les parents sont positivement reconnues comme faisant partie du temps de travail : 6 heures annuelles, c'est notoirement insuffisant au regard du temps indispensable passé actuellement par les enseignants des écoles avec les parents, notamment dans le suivi des élèves les plus en difficulté.

De plus, l'annonce des stages d'une semaine de remise à niveau lors des congés de printemps 2008, la mise en ligne des résultats des élèves aux évaluations CE1 et CM2, le nouveau mode d'évaluation des enseignants ne sont des réponses acceptables ni pour la réussite de tous les élèves ni pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

### Pour aller plus loin :

Par cette nouvelle répartition, on entrevoit les dérives de l'annualisation du temps de travail. Nous ne travaillons pas moins, puisque le total annuel des heures reste de 972 h.

108 heures sont réparties en dehors du temps scolaire des élèves.

Que la formation passe de 12 à 18 heures ne change rien. Les conseils d'école gardent le même taux horaire. Le terme de « concertations internes » est remplacé par « travaux en équipe pédagogique » - ce qui est synonyme- « et relations avec les parents ». Nous gagnons 6 heures pour rencontrer les parents, c'est-à-dire 15 minutes par parents de chaque élève par an.



## Suppression du samedi matin... Ou comment travailler plus en autant d'heures ?

C'est peu pour une relation qu'il faut construire et un dialogue à entretenir tout au long de l'année ...

Pour les 60 heures qui restent, on est vraiment dans le flou :

Dans le relevé de conclusion, il est dit que ce sont des « heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant ».

Il y a tout d'abord une contradiction énorme, entre réduire la semaine de 26 heures d'un élève à 24 heures, et donner des heures supplémentaires aux élèves en difficulté. Les difficultés cognitives seront les mêmes en dehors du temps de classe, on surchargera inutilement des élèves, on les stigmatisera en montrant qu'ils sont en échec puisqu'ils doivent revenir pour des moments de soutien scolaire. Les enseignants seront-ils meilleurs pendant ces 2 heures ? Les parents accepteront-ils ou tout simplement pourront-ils laisser leurs enfants plus longtemps ? Les parents concernés seront-ils contraints d'accepter par différentes pressions ?

Alourdir le volume horaire des élèves n'est pas la solution, constat partagé par tous.

A l'école primaire, il existe déjà des structures de soutien et d'aide aux élèves en difficulté, ça s'appelle le RASED : les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Le travail de ces

collègues spécialistes se déroule pendant le temps scolaire et est indéniablement une aide précieuse. Leurs moyens sont réduits d'année en année. Le projet masqué par le protocole serait-il la disparition du RASED ?

### N'inventons pas une solution qui existe déjà.

Le pôle école de la CGT educ'action s'est longuement réuni afin de trouver une utilisation idéale de ces 60 heures.

L'objectif des enseignants est la réussite pour tous, ces heures doivent être utilisées pour travailler ensemble, en équipe pédagogique, afin d'organiser l'école pour remédier à l'échec scolaire.

60 heures pour travailler ensemble, pour créer des processus, des projets, pour s'organiser.

60 heures pour se former, s'auto-former, préparer et approfondir les programmations, les progressions et les projets.

Ce sont les propositions de la CGT Educ'Action.

**(Stéphane Paris)**  
**Sden 63 :**



## L'école de la république a-t-elle un avenir ?

Durant la campagne électorale, les questions scolaires ont été largement débattues. N. Sarkozy a détaillé son programme pour l'école, validé par l'UMP. Aujourd'hui, la feuille de route du ministre de l'Education, X. Darcos, est chargée mais c'est le président qui tient les rênes...

L'audience médiatisée du 11 juin le confirme. .../...

Tous les ingrédients sont réunis pour aller vers un bouleversement majeur de l'École. Critères de rentabilité et obligation de résultats, restrictions budgétaires et optimisation des moyens, autonomie et concurrence accrues, ouverture au privé, parents et élèves consommateurs, individualisation à tous les niveaux (établissement, enseignant, parent et élève, chacun rendu responsable de la réussite ou de l'échec), différenciation des parcours scolaires, sélection à tous les niveaux de la formation (notamment au collège qui devient "gare de triage"), marginalisation des élèves en échec et orientation précoce... Le chef d'établissement assimilé à un chef d'entreprise, le "travailler plus pour gagner plus" appliqué aux enseignants entraînant une différenciation de la rémunération... Et pour personnels et élèves, le mérite et l'élitisme renforcés...

Ces orientations sont "agrémentées" d'un discours démagogique

et ambigu. Sont assésés en permanence, les concepts, d'"égalité des chances" qui renvoie à son sort celui qui n'a pas "voulu" les saisir et occulte surtout la responsabilité sociale de l'échec scolaire, de "discrimination positive" qui permet aux "meilleurs" d'accéder à LA réussite –notamment quelques élèves de ZEP- quand les "mauvais " sont laissés pour compte, parallèlement celui d'"excellence" qui instaure la même hiérarchie au mépris des plus faibles...Et puis l'instrumentalisation de l'Histoire qu'est la lecture de la lettre de Guy Môquet !

Pour ouvrir à ce bouleversement, la clé est la carte scolaire. "La possibilité d'un fonctionnement libéral de l'école" est directement en jeu avec sa suppression, pense comme beaucoup C. Lelièvre. "Je suis suffisamment historien pour dire que nous sommes à la croisée des chemins". A nous d'en prendre la mesure... ../...

**Nicole Hennache (juin 2007)**

Pef N°90 (p5p6)

Dernière mise à jour : ( 18-07-2007 )



## L'école du certif... le retour !

Avec de nouveaux programmes rendus, selon ses dires, plus lisibles et recentrés sur les fondamentaux, X. Darcos, suivant en cela les propos du Président de la République, se propose de « remettre de l'école dans l'Ecole ».

A croire que jusqu'à présent les enseignants du primaire passaient leur temps et celui de leurs élèves à toute autre chose.

Certes, l'école est perfectible – la CGT n'a d'ailleurs jamais cessé de revendiquer que son organisation et son fonctionnement aillent au bout d'une démocratisation qui reste à gagner afin d'assurer la réussite de tous – mais encore faudrait-il s'attaquer à l'ensemble des causes, sociales et scolaires, des difficultés qui plombent la scolarité de trop de jeunes !

Ces nouveaux programmes ne répondent pas à cette ambition. Mis en place à la rentrée 2008 selon un calendrier précipité qui compliquera encore le travail des maîtres, ils se fixent comme référence le socle commun des connaissances et des compétences, à la conception réductrice. Dans un contexte de déclarations ministérielles et présidentielles valorisant la seule culture du résultat, les évaluations proposées en CE1 et CM2 semblent davantage destinées à répondre aux comparaisons internationales qu'à poser des diagnostics permettant aux enseignants de remédier aux problèmes.

La décision de rendre publics ces résultats, école par école, porte le risque d'une mise en concurrence entre elles.

En contradiction avec une organisation de la scolarité par cycles, dont l'application est toujours remise à plus tard, les programmes annualisent les objectifs à atteindre et découpent les enseignements, tournant ainsi le dos à une approche transversale qui donne du sens aux savoirs et aux apprentissages.

Proclamer la nécessité du « lire, écrire, compter », c'est laisser croire que ce n'est pas l'objet de l'école aujourd'hui. Limiter les acquisitions à cela, c'est renvoyer implicitement à un « âge d'or » qui, dès la fin de l'école primaire, excluait de toute poursuite d'études de nombreux jeunes des milieux populaires.

Le plus beau fleuron de ce retour en arrière est illustré par la future « instruction » - et non plus « éducation », la nuance est de taille ! - civique et surtout morale.

Le ministre décide qu'il faut consacrer plus de temps à l'enseignement du français et des mathématiques, ajoute une heure d'éducation physique et prévoit l'enseignement de l'histoire et l'art, mais il se garde bien d'indiquer comment il compte faire entrer l'ensemble dans une durée hebdomadaire d'enseignement réduite de 2 heures à partir de la rentrée... sinon à réduire d'autres enseignements (histoire, géographie, sciences...).

Le temps ainsi dégagé sera utilisé pour les seuls élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, allongeant leur temps de présence à l'école, voire leur proposant des stages pendant les vacances scolaires... Est-ce de cette façon qu'ils retrouveront confiance en eux ?

Dans le même temps, les structures spécialisées dans la remédiation (RASED) vont se voir privées d'une partie de leurs moyens.

Les élèves du primaire seront-ils ainsi mieux armés pour réussir leur scolarité ?

On peut être réservé sur la réponse d'autant qu'une nouvelle fois l'insuffisance des créations de postes, avec l'arrivée de 17 000 élèves supplémentaires en septembre, réduira le taux d'encadrement, pesant ainsi sur les conditions d'étude des enfants et de travail des personnels.

**Montreuil, le 22 février 2008**

Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47 - Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - internet : <http://www.ferc.cgt.fr>



Les horaires et programmes de l'école primaire seront modifiés dès la rentrée 2007 (cf. BO du 12 avril 2007).

Cette révision vise à intégrer les objectifs et les contenus du socle commun de connaissances et de compétences et prennent en compte les dernières circulaires ministérielles sur la lecture, la grammaire, les mathématiques et le vocabulaire. Le préambule des nouveaux programmes intègre les exigences du socle commun en mettant l'accent sur "le respect des règles et l'esprit d'initiative". Il précise que des outils d'évaluation du socle commun seront mis à la disposition des enseignants.

Ainsi, les conseils de maîtres des cycles 2 et 3 seront chargés de relever les compétences acquises par les élèves à la fin du CE1 et du CM2 dans "un livret de compétences"

Ce texte propose de structurer l'enseignement primaire en deux axes :

- la maîtrise du langage et de la langue française,
- l'éducation civique.

En ce qui concerne le premier point, la priorité à l'école maternelle est à l'expression orale et à l'acquisition du vocabulaire. Les changements radicaux par rapport aux programmes de 2002 apparaissent dans ce domaine au cycle 2 et surtout au cycle 3. La structure générale est modifiée, les problématiques sont inversées : pour la langue, on part maintenant de la syllabe pour aller vers le mot et le texte. La littérature de jeunesse est supprimée en partie. L'éducation civique passe par des connaissances "simples et précises des comportements et des attitudes" principalement.

Au cycle 2, l'apprentissage du débat réglé est maintenu avec "la tenue de débats où chacun doit savoir réfréner sa parole". Au cycle 3, l'élève "commence à prendre conscience de l'existence de valeurs civiques".

## LES HORAIRES

Au cycle 2, pour la maîtrise du langage et de la langue française, les horaires sont les mêmes (entre 9 et 10h) par semaine mais au CP, le maximum est fixé à 11h. En mathématiques, 30 minutes sont ajoutées (de h30 on passe à 6h) avec 15 minutes de pratique quotidienne de calcul mental. L'horaire de langue vivante étrangère, enseignée à partir du CE1, doit être de 1h30.

Au cycle 3, la langue française garde le même nombre d'heures d'enseignement : 12 heures par semaine. Les modifications concernent la répartition et l'intitulé des activités participant à sa maîtrise. Ainsi, la littérature (dire, lire, écrire) passe de 4h30/5h30 par semaine à "h30/4h30, l'observation réfléchie de la langue (ORL) disparaît laissant place à l'étude de la langue (grammaire), les horaires augmentant d'une heure : 1h30 à 2h par semaine actuellement, 2h30 à 3h30 dans les nouveaux textes. Les langues vivantes et le calcul mental connaissent les mêmes modifications qu'au cycle 2.

L'apprentissage des langues vivantes initié en CE1 devra amener les élèves au niveau A1 du cadre européen.

Les technologies de l'information et de la communication doivent être des outils au service des activités scolaires, mais sont validées par le B2i écoles. La polyvalence de l'enseignant est réaffirmée. .../...

## A lire

nos commentaires et MÉTHODE DE ROBIEN AU CSE : LE KNOT D'ÉTAT PERMANENT ?

PEF N°90 (p14)

Dernière mise à jour : ( 08-07-2007 )



### Ou le cheval de Troie du privé dans l'école publique !

Darcos désirerait que l'école publique concurrence l'école privé et surtout les officines de cours de soutien style Acadomia ? **Mon œil !**

C'est le monde à l'envers car jusqu'à maintenant c'était l'école privée qui cherchait à rivaliser avec l'école publique histoire de se faire du fric sur le dos de familles en recherche d'éducation privilégiée !

**En fait le "marché de l'angoisse" des cours particuliers explose mais pas assez !**

Notre surnois ministre cherche à surdévelopper les profits de ces officines qui ont pignon sur rue à la Bourse ! En leur offrant un futur marché officiel celui-là ! Pour cela notre triste ministre n'a qu'un désir : dévaloriser l'école publique !

Son moyen très efficace, démontrer que notre école d'Etat ne peut pas durant les horaires obligatoires régler les problèmes des élèves en difficulté donc il faut copier les cours de soutien et les proposer gratuitement à ces élèves et en heures supplémentaires pour les pauvres enseignants mal payés !

Diviser et dévaloriser, avec toute l'armada habituelle de fermeture de classes, réduction des RASED, ...lire, écrire et compter trop tôt et de façon fastidieuse car sans pédagogie puisque seul le résultat compte et surtout avec moins d'aides individualisées à cause de la surcharges des effectifs par classes !

**D'autre part "L'école après l'école" version Nicolas Sarkozy risque-t-elle d'assécher le marché florissant cours particuliers payants ?**

*Surtout pas, ..... le soutien scolaire gratuit*

qui bientôt passera dans le privé, sous financement de l'Etat et puis très vite des familles ! Les compléments facturés existent de la Grande-

Bretagne à l'Allemagne et la Grèce, en passant par les Etats-Unis ou l'Egypte. La palme revient à l'Asie, Japon et Corée du Sud en tête. 60% des Japonais de 9 ans fréquentent des "jukus" après la classe, sortes d'études surveillées, comme 80% des élèves de certaines écoles à Séoul.

*que le ministre a mis en place dès la rentrée des vacances de Printemps, ne va pas en théorie concurrencer les entreprises de leçons à domicile ou à distance mais les justifier. Car si celles-ci existent, c'est parce que l'institution scolaire n'est pas capable d'assurer la réussite de tous les élèves, alors que les familles jouent à fond la carte du consumérisme et de la compétition scolaires.*

Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros, ce marché, largement soutenu par une déduction fiscale, se révèle des plus juteux. Créé en 1989, Acadomia, le leader du secteur a son chiffre d'affaires qui a explosé, il devrait dépasser les 100 millions d'euros cette année (contre 3 millions il y a dix ans).

Notre détesté ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos a débloqué 140 millions d'euros pour la mise en place de ce cheval de Troie!

C'est combien de salaires de profs perdus? ... Et ....c'est quand qu'on refusera tout cela ?

**Francis Fanjeaux**





Association Avenir Dysphasie

AAD Provence (Dépts. 05, 06, 13, 83, 84 )

Coordonnées

Espace Citoyen, Mas Dossetto  
bd Robert Schuman  
13300 SALON de PROVENCE



Contact

Mme Cathy Piasco  
Tél. : 04.90.55.32.63.  
E-mail : tribu.piasco@libertysurf.fr

ADD France - 1bis Chemin du Buisson Guérin 78750 Mareil Marly  
- Tél et Fax : 01 34 51 28 26 (du lundi au jeudi de 9h à 12h) - e-mailEspace réservé



Coridys

Secrétariat National et Centre de Ressources :

7, av. Marcel Pagnol 13090 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 95 17 96 / 04 42 20 16 87

Fax 04 42 95 17 97

E-mail : coridys@club-internet.fr

et ariel.conte@coridys.asso.fr

ou ariel.conte@aliceadsl.fr

Centre de Documentation et d'Information de Paris

4/6 allée du Brindeau (11 rue de la Moselle)  
(métro Laumière ou Jaurès)

75019 Paris

Tél : 01 42 08 62 65

Fax : 01 42 49 27 19

E-mail : paris@coridys.asso.fr

Sommaire du document :

- Page 1 : Programme de la journée
- Page 2 & 3: Suppression du samedi matin
- Page 4 : L'école de la république a-t-elle un avenir ?
- Page 5 : L'école du certif... le retour !
- Page 6 : Nouveaux programmes premier degré
- Page 7 : Darcos/Acadomia
- Page 8 : Bibliographie/Informations

Photos : M. Do Duc, J. Galiay, CMS 13

Pour plus d'information:  
Site Sden-CGT13:  
<http://cgteducaix.ouvaton.org/>  
Actualités élus CAPA: fiche de contestation  
de note administrative téléchargeable sur  
le site  
Nous contacter:  
[sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)  
[ursden.aixmle@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmle@wanadoo.fr)  
tél : 04 91 62 74 30

Je souhaite:  me syndiquer  prendre contact

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal ..... Commune : .....

Grade ou corps ..... Discipline : .....

Ecole ou établissement .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Mél : .....

